Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes, domaines & urbanisme

Objet : **Préavis n° 49/2024**
Concernant une demande d'un crédit de CHF 1'465'000.- TTC destiné à financer les travaux de réfection de la route du Muids RC 24-IL-S en traversée de localité et aménagement d'un trottoir entre la Clinique de Genolier et le village.

Date séance : Jeudi 1er Février 2024

Présents : Cédric Girardet (Rapporteur) ; Christian Bochet ; Patrick Tissot

Absents : Thierry Stager ; Maxime Dunand

Préambule :
La construction d'un trottoir sur la route du Muids reliant la Clinique de Genolier et le trottoir existant au chemin de Marochon a été demandé à de nombreuses reprises par les membres du conseil communal, et par les habitants du secteur de la route du Muids. Ce préavis traite du trottoir ainsi que de la réfection de la route du Muids, en traversée de Municipalité, fortement dégradée par le temps et par les travaux d'extension et de rénovation de la Clinique.

Rapport de la Commission des routes et domaines :
Le chantier important de la Clinique étant en phase terminale, une réfection de la route du Muids semble opportune, d'autant plus qu'une partie de ces travaux sera financée par la Clinique de Genolier elle-même.

Les tests effectués sur la chaussée existante montrent en effet que des travaux de réfections sont nécessaires sur toute la portion en traversée de localité. Pour rappel, la route du Muids est une route Cantonale, mais, en traversée de localité, il appartient à la Commune de l'entretenir.

L'ajout d'un trottoir éclairé et suffisamment large, ainsi que de deux passages piétons sécurisé est tout à fait indiqué et la Commission est satisfaite des explications et des détails techniques donnés par la Municipalité.

Les propriétaires impactés par ces travaux, notamment par l'ajout de pollution lumineuse ou par une emprise sur leur terrain, ont tous été contactés et ont donné leur accord de principe, ce qui a rassuré la Commission quant à l'exécution possible de ces travaux.

La commission a tout de même demandé à la Municipalité d'étudier la possibilité de profiter de l'ouverture de ce chantier pour ajouter un éclairage sur le trottoir existant entre le chemin de Marochon et l'entrée du Village.

Cette partie de route étant Cantonale, cela s'avère un défi administratif, mais ce point devra tout de même être débattu lors de la présentation du préavis au Conseil Communal.

1Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch

Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes, domaines & urbanisme

Conclusion de la Commission des routes, domaines et urbanisme :

Ces travaux ont pour but de créer une continuité sécurisée entre la Clinique de Genolier et le village, non seulement pour les piétons, mais également pour les automobilistes.

En acceptant ce préavis, en plus de l'aspect sécuritaire, nous prenons également soin du patrimoine que représente nos routes, ou portions de routes, communales. Les travaux prévus sont effectués dans le respect de la réglementation en vigueur et en harmonie avec le paysage communal existant.

Pour conclure, si des déviations devront être mises en place, la Municipalité a su nous rassurer sur le fait que la Clinique resterait accessible lors des 6 à 7 mois de travaux prévus.

Au vu de ce qui précède, la Commission des routes, domaines et urbanisme propose au Conseil communal,

D'adopter le préavis N°49/2024, concernant une demande d'un crédit de CHF 1'465'000.- TTC destiné à financer les travaux de réfection de la route du Muids RC 24-IL-S en traversée de localité et aménagement d'un trottoir entre la Clinique de Genolier et le village.

C.Girardet (Rapporteur) C.Bochet P.Tissot

2Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch